

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 24 juin 2024

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 66
Membres présents : **43** (y compris
Président)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 03/24** relatif à l'adoption d'un nouveau Règlement Général de Police (RGP), entendu le rapport de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : D'abroger le Règlement de Police du 15 novembre 2005 ;

Article 2 : D'approuver le nouveau Règlement Général de Police (RGP), qui a été adapté suite aux remarques et questions de la commission ad'hoc des 16 et 21 mai 2024 (document en annexe).

Ainsi délibéré par **42** « oui », **0** « non » et **0** abstention.

Pour extrait certifié conforme.



AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay